

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ NAZI BONI

PRÉSIDENCE



BURKINA FASO

La patrie ou la mort, nous Vaincrons

Bobo-Dioulasso, le

07 AOÛT 2026

COMMUNIQUE N° 2026 00000028 MESRI/SG/UNB/P

**PORTANT APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT
D'ÉTUDIANTS EN MASTER II DE BIOCHIMIE SUBSTANCES NATURELLES,
SPECIALITES : VALORISATION DES PRODUITS COSMÉTIQUES AU TITRE DE
L'ANNÉE ACADEMIQUE 2026-2027**

Le Président de l'Université Nazi BONI (UNB) porte à la connaissance du public qu'il est ouvert, au titre de l'année universitaire 2026-2027, un recrutement d'étudiants pour le master 2 de Biochimie Substances Naturelles, spécialité : **Valorisation des produits Cosmétiques**.

La formation dure un an (2 semestres) et se déroule en présentiel.

1- Conditions de candidature

2- Peut faire acte de candidature, toute personne remplissant l'une des conditions ci-après :

- être titulaire d'un master 1 de Biochimie Substances Naturelles ou tout autre diplôme académique jugé équivalent ;
- être titulaire d'un master 1 de chimie ou tout autre diplôme académique jugé équivalent.

3- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae daté, signé (2 pages maximum) ;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité, ...) ;
- les copies légalisées des diplômes obtenus à partir du bac y compris ;

- les copies légalisées des relevés de notes des six semestres de la licence et de deux semestres du master 1 (à joindre en un seul fichier sur la Plateforme;
- une lettre de motivation (1 page maximum) ;
- une autorisation de l'employeur pour les professionnels ;
- un engagement légalisé à se soumettre au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances en vigueur d'une part, et à s'acquitter des frais de formation d'autre part (*formulaire à télécharger sur la plateforme Campusfaso*).

4- Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **10 août au 10 septembre 2026 à 23H59 UTC**. A cet effet, chaque candidat doit se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Fasoazerka, Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

5- Sélection, Publication des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fait sur examen de dossier, suivi d'un entretien conduit sous la responsabilité du comité pédagogique du master, en collaboration avec les structures partenaires.

Les résultats seront publiés au **plus tard le 25 septembre 2026** par notification sur les boites mails, par affichage.

Le début des cours est prévu pour le 1^{er} octobre 2026.

NB. :

- L'admission définitive est subordonnée au dépôt d'un dossier physique du candidat sélectionné au secrétariat de la Direction de l'UFR-SVT ;
- L'Administration se réserve le droit de déclarer l'appel à candidature infructueux au regard du nombre minimal de candidats retenus qui doit être de quinze (15).

6- Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

Niveau	Nature des frais	Etudiants de la zone UEMOA	Etudiants de la zone hors UEMOA
M2	Inscription universitaire	51 500 F CFA	251 500 F CFA
	Frais de formation	600 000 F CFA	700 000 F CFA

Les frais d'inscription universitaire sont payables obligatoirement en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les frais de formation payables obligatoirement en une tranche sur campusfaso, en 2^{ème} année, sont exigées avant la soutenance du mémoire.

Ampliation : large diffusion



Le Président

Pr Hassan Bismarck NACRO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques